

Eurobaromètre: Les Européens sont mal informés au sujet de la perte de biodiversité.

La Commission européenne lance une campagne de sensibilisation

La Commission européenne a publié une enquête Eurobaromètre qui montre que de nombreux Européens ne comprennent pas ce que l'on entend par biodiversité et se considèrent mal informés au sujet de la perte de biodiversité. La Commission a en même temps lancé une campagne visant à informer le public à propos de la perte de biodiversité dans l'UE.

Janez Potočnik, membre de la Commission chargé de l'environnement, a déclaré à ce propos: «La biodiversité est le moteur naturel de notre avenir et nous devons apprendre à en prendre soin. J'espère que cette campagne y contribuera et sensibilisera l'opinion publique à la nécessité de mieux respecter le milieu naturel dont nous dépendons.»

Une nouvelle enquête sur la sensibilisation à la question de la biodiversité

La récente enquête Eurobaromètre montre que la plupart des Européens se considèrent mal informés au sujet de la biodiversité. La nouvelle enquête «Attitudes envers la biodiversité» révèle que seulement 38 % des Européens connaissent la signification de ce terme, tandis que 28 % en ont entendu parler sans toutefois en connaître le sens. La majorité des personnes interrogées croit que la perte de biodiversité est un problème grave même si elles ne pensent pas qu'elles seront personnellement touchées par le phénomène, seules 17 % d'entre elles reconnaissant qu'elles le sont déjà. À la question de savoir quelles sont les plus importantes menaces pour la biodiversité, 27 % placent en tête la pollution, et 26 % incriminent les catastrophes d'origine humaine. La principale raison invoquée par les citoyens pour expliquer leur inertie face à la perte de biodiversité est leur méconnaissance des mesures à prendre pour y remédier.

La campagne de sensibilisation de la Commission

La campagne menée à l'échelle de l'Union européenne qui coïncide avec la déclaration par les Nations unies de l'année 2010 comme «Année de la biodiversité» a pour objectif de sensibiliser les citoyens au problème au moyen d'un site Internet, d'un clip vidéo, d'actions de relations publiques, de

manifestations d'art urbain et d'articles dans la presse écrite, y compris dans les médias sociaux. L'idée maîtresse de la campagne sera de montrer aux citoyens les véritables conséquences que ces pertes auront dans leur vie quotidienne, avec une priorité accordée aux mesures que les citoyens peuvent prendre pour éviter ces pertes. La campagne s'articulera autour du slogan «Biodiversité: nous sommes tous concernés».

La campagne a pour objectif principal de familiariser les citoyens avec la notion de biodiversité, de leur faire comprendre les conséquences possibles de la perte de biodiversité et de leur montrer qu'ils peuvent contribuer à enrayer le phénomène.

La campagne s'articule autour du slogan «Biodiversité: nous sommes tous concernés». Elle aura une dimension éducative qui expliquera la valeur de la biodiversité et insistera en particulier sur la notion de services fournis par les écosystèmes et les dangers liés à leur disparition. L'objectif sera de permettre aux citoyens de prendre conscience du rôle qu'ils peuvent jouer pour freiner et éviter cette perte. L'idée selon laquelle tout est lié et interdépendant sera un thème récurrent de la campagne.

Contexte: quel est le problème posé par la biodiversité?

La biodiversité mondiale est gravement menacée; les espèces disparaissent à un rythme cent à mille fois plus rapide que leur rythme naturel. Plus d'un tiers des espèces évaluées sont menacées d'extinction et on estime que 60 % des services écosystémiques ont été dégradés au cours des cinquante dernières années. Les activités humaines sont à l'origine de cette situation, du fait des changements d'affectation des sols, de la surexploitation des ressources, de pratiques non durables, de la pollution et de l'introduction d'espèces envahissantes, qui entraînent la destruction, la dégradation et la fragmentation des habitats ainsi que la disparition des espèces qu'ils abritent. Le changement climatique participe également à ce phénomène.

Les ministres de l'environnement de l'UE ont débattu à la mi-mars d'un nouvel objectif en matière de biodiversité et sont convenus de mettre un terme à la perte de biodiversité et à la dégradation des services écosystémiques, et d'assurer leur rétablissement autant que faire se peut d'ici à 2020. Ils ont également défini une vision à long terme selon laquelle, à l'horizon 2050, la biodiversité sera protégée, estimée et rétablie de manière appropriée; ils réclament par ailleurs qu'un certain nombre de politiques et de stratégies de l'UE prennent en compte de manière plus claire des objectifs en matière de biodiversité. Le 26 mars dernier, les conclusions du Conseil ont été entérinées par les chefs d'État et de gouvernement de l'UE.

Pour en savoir plus sur la biodiversité dans l'Union européenne:

http://ec.europa.eu/environment/nature/index_en.htm

http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/teeb_report_fr.pdf

http://ec.europa.eu/public_opinion/index_fr.htm